

**EXTRAIT**

du

Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le 25 juin 2024 à 18h00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 18 juin 2024, s'est réuni dans la salle des commissions n°1 en mairie, sous la présidence de Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 18 juin 2024
Nombre de présents	11	
Nombre de pouvoirs	1	Date de la publication : 02 juillet 2024
Suffrages exprimés	12	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Julien RELAUX, Mme Marylène HENAULT, Mme Aline DUZERT, Mme Gisèle CAMIADE, M. Dominique DUBROCA, M. José PEREZ, M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Jean Pierre LAFARGUE, M. Jean Paul USSEL

ABSENTS ET EXCUSES :

M. Julien DUBOIS, M. Didier ZARZUELO, M. Pierre STETIN, Mme Marcelle THEIL, Mme Maria OREA, M. Patrice BOUCAU

POUVOIRS :

M. Patrice BOUCAU donne pouvoir à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent DUBOIS

OBJET : Convention avec la Ville de Dax dans le cadre du dispositif « Immersion Professionnelle Jeunes » - année 2024

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération de la Ville de Dax n°20240516-26 en date du 16 mai 2024, relative à l'Immersion Professionnelle Jeunes 2024.

Considérant que le dispositif « Immersion Professionnelle Jeunes » est une action à destination des jeunes dacquois âgées de 16 à 18 ans, qui cible prioritairement les jeunes résidents des quartiers politique de la ville et a pour vocation de favoriser l'accès à l'emploi, tout en participant à l'insertion sociale de la jeunesse,

Considérant que cette opération a donc pour objectifs :

- de favoriser une première expérience professionnelle,
- d'initier les jeunes bénéficiaires aux démarches et autres outils leur permettant de mieux appréhender les exigences du monde du travail,

- de créer un contact avec des jeunes dans le besoin, afin de pouvoir leur proposer un accompagnement à court, moyen ou long terme dans leurs démarches d'orientation et/ou d'insertion professionnelle,

Considérant que pour mener à bien cette action, le service jeunesse de la Ville de Dax réalise des entretiens individuels et collectifs de l'ensemble des candidats ainsi qu'un suivi et un accompagnement individuel,

Considérant que préalablement, tous les candidats ont l'obligation d'assister à une plateforme d'optimisation des conditions d'insertion composée de six ateliers organisés avec des partenaires (secourisme du travail, sécurité au travail, législation, communication, conseil en image et communication dans le monde du travail, animation ALSH). Un guide d'information et de conseils est également remis à chaque participant,

Considérant que cette opération sera menée en partenariat avec une structure commerciale de la ville et concernera pour les EHPAD 6 jeunes ; le dispositif se déroulera du 15 juillet au 30 août 2024.

L'engagement financier du CCAS s'élèvera à 6 800 € pour la rémunération de 6 postes au sein des EHPAD. La présente convention «Immersion Professionnelle Jeunes» est établie entre la ville de Dax et le Centre Communal d'Action Sociale de Dax afin d'acter les conditions de partenariat de ce dispositif.

Les crédits correspondants sont inscrits au groupe 2 du Budget Annexe EHPAD, exercice 2024.

SUR PROPOSITION DE Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah, Vice-Présidente du CCAS , APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 12 VOIX POUR,

Approuve le projet de convention avec la Ville de Dax concernant les conditions de partenariat de ce dispositif,

Autorise Madame la Vice-présidente du CCAS à signer ladite convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,
Laurent DUBOIS**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Président du CCAS de Dax
Maire de Dax
Président du Grand Dax